



**ATTENTION : CHANGEMENT D'HORAIRE**

**POUR LES CONSEILS MUNICIPAUX**

République Française

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire le :

**Jeudi 16 avril 2026 à 19 heures 30**

**en salle du Conseil Municipal**

\*\*\*\*\*

**La séance sera diffusée sur Internet en direct**

**Pour suivre le conseil municipal en direct :**

rendez-vous le **jeudi 16 avril 2026 à 19h30** sur

la page d'accueil du site internet

de la ville <https://marolles-en-hurepoix.fr/>

puis cliquez sur :

**« Conseil municipal du 16 avril : suivre le direct »**

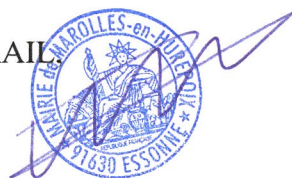
### **ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du Règlement Budgétaire et Financier.
2. Budget principal – Modification de la durée et des méthodes d'amortissements.
3. Budget principal – Approbation du compte financier unique 2025.
4. Budget principal – Reprise des résultats définitifs.
5. Budget principal – Budget supplémentaire 2026.
6. Subventions au profit de la coopérative scolaire de l'école maternelle Roger Vivier.
7. Subventions au profit de l'association LADJAL Boxing Club.
8. Constitution des Commissions municipales.
9. Election des délégués titulaires et suppléants auprès du Syndicat Intercommunal d'aménagement, de rivières et du cycle de l'eau.

10. Election des délégués titulaires et suppléants du Conseil municipal dans les différents organismes publics où la commune siège directement.
11. Election de deux représentants aux assemblées de la SPL SORGEM Services et Territoires.
12. Information du Conseil relative aux représentants proposés auprès de Cœur d'Essonne agglomération pour siéger au sein des commissions, syndicats, associations et autres organismes.
13. Centre Communal d'Action Sociale - Fixation par le Conseil Municipal du nombre des membres du conseil d'administration.
14. Centre Communal d'Action Sociale - Election des conseillers municipaux devant siéger au conseil d'administration.
15. Commission communale des impôts directs – Proposition de membres pour désignation par le directeur des services fiscaux.
16. Commission d'appel d'offres : Election des membres.
17. Personnel communal : créations d'emplois répondant à un accroissement saisonnier.
18. Personnel communal : recrutement de vacataires dans le cadre de prestation de formation Armement de la police municipale.
19. Personnel communal : modification du tableau des effectifs.
20. Personnel communal : modification du tableau des emplois.
21. Comité social territorial : fixation du nombre de représentants du personnel, maintien du paritarisme et recueil de l'avis des représentants de la collectivité.
22. Administration générale : désignation du référent déontologue des élus.
23. Délégations au Maire en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
24. Compte-rendu des actes effectués par le maire par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
25. Questions diverses.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Nicolas MURAIL  
Maire



---

**Tout courrier devra être adressé à l'attention de Monsieur le Maire**

Hôtel de Ville - 1 avenue Charles de Gaulle - CS 20001 - 91630 MAROLLES-en-HUREPOIX  
Tél. : 01.69.14.14.40 - Courriel : [mairie@marolles-en-hurepoix.fr](mailto:mairie@marolles-en-hurepoix.fr) - Site Internet : <https://marolles-en-hurepoix.fr/>